

Convention* de Formation

Pose de membrane PVC armée d'étanchéité

Et du Traitement de l'eau des piscines

2013 / 2014

Entre : Le Formateur

Sarl Agence Technicité Piscines
 Zone Estuaire Sud- Rue Pré trousseau
 44320 St Viaud France

Siret – 514 666 528 00013
 N° de déclaration d'activité de Formateur – 52 44 0 5816 44
 Le responsable formation - Jean-Luc MARCHAL

Et le : Le Bénéficiaire

Société.....

Nom du Gérant ou responsable :

Adresse.....

Ville.....Code Postal.....

Tél.....Fax.....Gsm.....

E mail.....

Participants : Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence (des) participant(s)
 aux dates lieux et heures prévues dans la convention

Nom.....Prénom.....Fonction:.....

Nom.....Prénom.....Fonction:.....

Inscription Formation

Cette formation aura lieu soit au centre de formation de St Viaud F-44, de Montauban F-82 ou de Grasse F-06 en fonction des dates choisies par l'entreprise dans des locaux équipés à cet effet.

Dates des stages

Veillez inscrire les dates des stages retenus (voir formulaire d'inscription préalable ou renseignez-vous auprès de nos services)

Niveau 1 de formation duAuSoit 30 h

Niveau 2 de formation duAuSoit 20 h

Niveau 3 de formation duAu.....Soit 12 h

Modalités de règlement*

Le règlement des formations sera réalisé par chèque à l'ordre de l'agence A.T.P. Le chèque devra être envoyé avec la demande d'inscription du stage choisi. Ce chèque de réservation ne sera déposé à l'encaissement que la semaine précédent le stage. En fin de stage, une facture acquittée vous sera envoyée ainsi qu'une attestation de participation et de présence de stage.

*Voir aussi le paragraphe "Litige" page 3 conditions de formations

Coût du stage (avec hébergement)

Le montant du stage de Niveau 1 :	1190,00 €.	HT	TVA 19.6%	233.24	TTC 1423.24 €
Niveau 2 :	1095.00 €.	HT	TVA 19.6%	214.62	TTC 1309.62 €
Niveau 3 :	615.00 €.	HT	TVA 19.6%	120.54	TTC 735.54 €

Coût du stage (sans hébergement)

(Domicile à moins de 50 Kms)

Le montant du stage de Niveau 1 :	990.00 €.	HT	TVA 19.6%	194.04	TTC 1184.04 €
Niveau 2 :	895.00 €.	HT	TVA 19.6%	175.42	TTC 1070.42 €
Niveau 3 :	495.00 €.	HT	TVA 19.6%	97.02	TTC 592.02 €

TVA en vigueur appliquée 19.60%

Règlements par chèque libellé à l'ordre de Sarl A.T .P Formation

.Membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque libellé en son nom

.Tous litiges ou contestations de la dite convention et ou des formations sont de la compétence du tribunal judiciaire compétent.

Conditions de formation

Nature de la formation & Public concerné

Ces formations ont pour objectif de former les chefs d'entreprises, les techniciens ou ouvriers spécialisés de la piscine pour la pose de revêtement en membranes armées d'étanchéités 150/100^{ème} et du traitement de l'eau des piscines.

Niveau de connaissance

Aucun niveau indispensable n'est requis cependant une connaissance de la piscine est souhaitable ainsi qu'une aptitude aux travaux manuels.

Objectif / objet

A l'issue du stage N 1 le stagiaire sera capable (si aptitudes) de réaliser une étanchéité forme simple. A l'issue du N 2 capacités à réaliser des formes complexes. N3 réalisation étude et devis. Traitement de l'eau analyse, détection paramètres filtration.

Effectifs Participants

Ces formations accueillent environ 12 à 14 participants. Pour le N3 et traitement de l'eau jusqu'à 20 participants. Les stagiaires souscrivant ces formations certifient avoir un statut dans l'entreprise désignée.

Moyens & Outils de formation

Les outils utiles à la formation, fournis par le formateur, seront gracieusement mis à la disposition des stagiaires et sous leur responsabilité pendant la durée du stage. Tout accessoire ou outils non restitués à la fin du stage seront facturés au stagiaire.

Ces formations sont à 80% consacrées aux exercices pratiques* (*N1 et N2) sur poste individuel de pose. Matériel complet de pose mis à disposition. Support informatique avec CD fourni ou un classeur technique. Présentation des méthodes et plans techniques sur vidéo projection et sur maquette. Encadrement par un ou plusieurs techniciens formateurs.

Litiges

En cas d'annulation d'inscription, cette dernière devra nous parvenir **10 jours** avant le début du stage par courrier recommandé. Dans le cas contraire les sommes versées ne seront remboursées qu'à hauteur de 70%.

Dans le cas où le stagiaire quitterait le stage sans motif valable avant sa fin aucun remboursement ne sera effectué dans le cas contraire un remboursement sera faire au prorata de présence hors hébergement.

Toutefois le remboursement sera effectué intégralement dans les cas de force majeure (ex : Décès, accident, maladie etc.) un justificatif devra être fourni pour confirmer la déclaration.

Fin de stage Confirmation

Une attestation de participation et de présence sera remise au stagiaire à l'issue du stage. Une évaluation de pose est réalisée par le stagiaire permettant une appréciation sur ses acquis. Un technicien poseur pourra, s'il a participé aux 3 stages membranes armée, être éligible pour l'attribution d'un n° agrément de poseur agréé sous réserve d'un contrôle de sites réalisés par ses soins.

Un suivi de stage et assistance de premier chantier peut être sollicité*.

* Sous conditions, prestations payantes à demander à nos services.

Financement :

Vous pouvez prétendre à une prise en charge du coût des stages, renseignez vous auprès de vos caisses de la chambre des métiers, du commerce ou de votre service comptable.

Formateurs :

Les formations sont dirigées par M. J-Luc Marchal Dir. Technico-commercial DLW delifol, Membre des commissions Afnor et de normalisation Européenne, Formateur depuis 12 ans, Expert Piscine. Membre correcteur d'examen AFPA, Gérant du Centre de formation Sarl Agence Technicité Piscines. Conseillé technique auprès du réseau delifol France (+ de 500 entreprises).

Programme NIVEAU 1

Stage Formation de pose 150/100ème

Responsable : J-L Marchal

1^{ère} journée : 6 h

- Accueil des participants
- Remise de l'outillage, sécurité et entretien
- Présentation des produits et des techniques de pose
- Etude théorique du calpinage de la piscine

2^{ème} journée : 8h

- Exercices sur poste individuel de la membrane armée 150/100^{ème}
- Exercices de soudures à air chaud
- Exercices de soudure sur grande longueur

3^{ème} journée : 8 h

- Exercices de soudure verticale
- Exercices de soudure d'angle
- Angle rentrant et sortant
- Détail technique de préparation d'une étanchéité piscine
- Utilisation et application du PVC liquide
- Exercices de soudure sur profilés colaminés

4^{ème} journée 8 h

- Exercices de soudure longue
- Test sur angles rentrant sortant et pliage

Chaque stagiaire se verra attribué un poste de travail avec l'outillage. La membrane 150/100^{ème} sera à disposition à volonté pour les tests et exercices de soudure.

A l'issu du stage, le responsable de formation conseillera les stagiaires en cas d'interrogation. Il leur sera communiqué, dans la mesure des possibilités, les informations techniques nécessaires pour la mise en œuvre de leur projet.

Une assistance sur site est possible sur demande*

* Demander les conditions à l'agence

Stage retenu: Niveau 1

Fait à :en 2 exemplaires

Le :

Bon pour accord et Date et signature

Cachet de l'entreprise :

L'organisme de formation

Responsable de Formation

Jean-Luc Marchal



Programme NIVEAU 2

Stage Formation de pose 150/100ème

Responsable : J-L Marchal

1^{ère} journée : 4 h

- Accueil des participants - Remise de l'outillage
- Présentation des produits et des techniques de pose
- Directives de pose et Rappel des sécurités

2^{ème} journée: 8 h

- Test d'évaluation de capacité du stagiaire
- Evaluation du test individuel
- Accessoires & techniques de pose
- Etude d'une rénovation
- Exercices pratiques

3^{ème} journée: 8 h

- Pose sur escalier forme complexe
- Préparation de pose
- Détail technique de préparation d'une courbe
- Travail sur profilés colaminés (découpes et formes)
- Exercices de soudure sur profilés colaminés
- Bordures et déversoirs formes complexes
- Techniques des plages immergées
- Echange et réponse aux questions techniques

Chaque stagiaire se verra attribué un poste de travail avec l'outillage. La membrane 150/100^{ème} sera à disposition à volonté pour les tests et exercices de soudure.

A l'issu du stage, le responsable de formation conseillera les stagiaires en cas d'interrogation. Il leur sera communiqué, dans la mesure des possibilités, les informations techniques nécessaires pour la mise en œuvre de leur projet.

Une assistance sur site est possible sur demande*

* Demander les conditions à l'agence

Stage retenu: Niveau 2

Fait à :en 2 exemplaires

Bon pour accord et Date et signature

Le :

Cachet de l'entreprise :

L'organisme de formation
Responsable de Formation
Jean-Luc Marchal



Programme NIVEAU 3

Stage Formation de pose 150/100ème

Responsable : J-L Marchal

1ère journée : 4 h

- Accueil des participants
- Présentation des produits et des techniques de pose
- Directives de pose normes NFT AFNOR
- Rappel des sécurités
- Contraintes et responsabilités

2ème journée: 8 h

- Accessoires techniques de pose
- Visualisation global des risques terrain
- Étude et risque de la rénovation
- Présentation déversoirs formes complexes
- Techniques des plages immergées
- Technique de Frises carrelage sur PVC
- Eau et Traitement / conséquences
- Échange et réponse aux questions techniques

Chaque stagiaire se verra attribué un poste de travail avec l'outillage. La membrane 150/100^{ème} sera à disposition à volonté pour les tests et exercices de soudure.

A l'issu du stage, le responsable de formation conseillera les stagiaires en cas d'interrogation. Il leur sera communiqué, dans la mesure des possibilités, les informations techniques nécessaires pour la mise en œuvre de leur projet.

Une assistance sur site est possible sur demande*

* Demander les conditions à l'agence

Fait à :en 2 exemplaires

Stage retenu: Niveau 3

Bon pour accord et Date et signature

Le :

L'organisme de formation

Responsable de Formation

Jean-Luc Marchal

Cachet de l'entreprise :

